N° 904 – Mai 2016 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemansgmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

A - VIE DE LA SOCIÉTÉ

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels.

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2016, (Banque Postale : Rennes 0018872K034)
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €.
Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI)

*****

Prochaine séance : **21 mai (sortie journée) :** Souligné-Flacé (**Château des Épichelières** puis **chapelle Saint-Jean-Baptiste de Flacé**). Déjeuner au relais Malvoisine à Crannes-en-Champagne. Vallon-sur-Gée (**château de Chanteloup** puis **manoir du Petit Béru**).

Rendez-vous à 9h45 au château des Épichelières à Souligné-Flacé (À Saint-Georges-du-bois, prendre D 22 direction Souligné, traverser la commune, à la sortie (100 m) tourner à gauche, entrée du parc du château).

Participation : 30 euros (repas et visites)

Inscription et chèque (30 €) ***libellé au nom de SASAS****, à envoyer* ***avant le 13 mai*** *à Mme Leconte, n°5, La Vigne, 72380 Joué-l'Abbé.*

Date à retenir : 18 juin, 14 h 30. Le Mans, visite de la chapelle de la Visitation.

Compte Rendu de la séance du 23 avril 2016 sous la présidence de J.P. Epinal :
« *Entre salubrité, conservation et goût : définir le bon vin de 1500 à 1850* » : Benoît Musset.

Au XVIe siècle, la définition du bon vin repose largement sur des critères médicaux hérités de l'Antiquité, fondés sur la théorie des humeurs. Le vin est un facteur de bonne santé, en fonction de ses caractéristiques : couleur, âge, consistance, goût, origine… Chaque individu ayant des besoins différents, cette trame qualitative ne génère pas de hiérarchie très nette entre les vins. Le meilleur vignoble est généralement celui qui est proche, le vin étant un produit délicat à transporter. L'importance du vignoble dans le Haut-Maine témoigne de ce mode de consommation.
À partir du milieu du XVIIe siècle, le critère du goût est mis en valeur, détaché des éléments médicaux. Le bon vin doit avoir un goût fin, une couleur délicate, des arômes secondaires (fleurs, fruits), que l'homme distingué doit connaître et apprécier. Certains vins sont réputés

posséder ces qualités, et leur consommation devient socialement obligatoire : Champagne, Bourgogne puis Bordeaux. Les autres vignobles sont considérés comme produisant des vins plus ou moins dégradés par rapport à ces références absolues.

Les cinq sens : le goût. Abraham Bosse (v. 1638)

Une hiérarchie stricte fondée sur le goût apparaît au XVIIIe siècle entre les vignobles, et aussi entre les crus. Cette hiérarchie donne naissance à un classement fermé, dont les classes correspondent aux catégories sociales. La qualité devient donc mesurable, transparente. En 1816, André Jullien dresse un classement des vins de France, à partir d'une démarche presque mécanique fondée sur un goût considéré comme objectif et absolu. Dans cette évolution de fond, le vignoble du Haut-Maine n'a aucune visibilité à l'échelle nationale, si l'on excepte le vin de Jasnières. De plus en plus, les élites locales se tournent vers d'autres vins que ceux de la région.

23 avril 2016. En souvenir de Fifine…

Jean-Pierre Epinal a évoqué la célèbre cantinière au cœur même du quartier qui a connu la fameuse guinguette. Cette présentation faisait écho à l'article consacré à Joséphine Savarre paru dans le volume 2015.

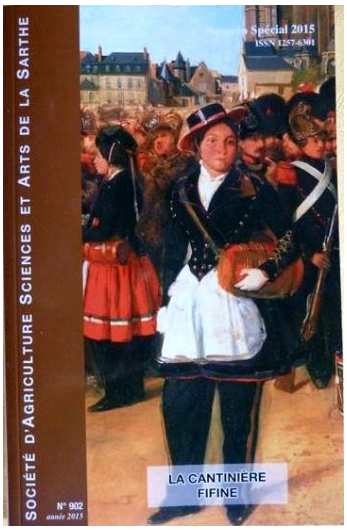

À noter que ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore été servis peuvent toujours retirer leur exemplaire, le samedi après-midi, au bureau de la Société, excepté le 21 mai jour de la sortie en Sarthe.

2 et 3 avril 2016 : Journées Mans'Arts

La Société était présente au ***Salon du livre ancien*** installé, durant ces deux jours, dans le cadre prestigieux de l'Abbaye Saint-Vincent au Mans.

B – LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

L'Insee a publié en fin 2015 **les chiffres de la population** de 2013. Du fait de la méthode de recensement fondée sur des enquêtes annuelles, les données collectées de 2011 à 2015, sont ramenées à la date du milieu de la période soit 2013. Le Mans est la 25ème ville de France avec 144 244 habitants, contre 143 547 en 2008, et la 3ème ville des Pays de la Loire derrière Nantes (292 718 h) et Angers (150 125 h). La capitale sarthoise concentre un quart environ de la population du département (O-F, 2 janv.).

L'arrivée annoncée de **cinq nouvelles enseignes de restauration** dans la zone commerciale nord inquiète les 17 restaurateurs déjà installés qui ont signé une pétition visant à limiter le nombre d'ouvertures (O-F, 11 janv.).

La **Sacem** a pour mission de percevoir des droits d'auteurs et de les répartir aux auteurs, compositeurs, et éditeurs de musique. Ses bureaux du Mans ont collecté sur les deux départements (Sarthe et Mayenne) 3,5 millions d'euros par an, pour 830 millions au niveau national (M-L, 11 janv.).

En 2015, le **musée des 24 Heures** a accueilli 66 551 personnes soit une hausse de 2%, dont 14 % de Sarthois. Les visiteurs étrangers représentent 42 %, dont 38 % de Britanniques (M-L 11 janvier). L'année 2015 *a été très satisfaisante* d'après le directeur des cinq musées

municipaux qui ont reçu 100 660 visiteurs. Les 30 703 ayant choisi le **Carré Plantagenêt** (+ 7 000) ont dépassé les 29 532 du **Musée de Tessé** pourtant en augmentation de près de 5 000. Puis viennent **le Musée Vert** avec 20 018 (21 447 l'année précédente), **le Musée de la Reine Bérengère** avec 10 282 entrées (12 184 en 2014) et la **Collégiale St-Pierre-la-Cour** avec 10 125 entrées contre 8 837 (M-L, 22 janv.).

Les cinq cinémas manceaux ont connu des résultats variables en 2015. Pour sa première année complète d'activité, le **Pathé Jacobins** a comptabilisé 549 937 entrées ; il en espérait plus. Le **Méga CGR** a enregistré une baisse (-10 %), tout en réalisant la plus forte fréquentation (600 000 entrées). Le **Colisée** qui appartient au groupe CGR, continue de ressentir l'implantation du groupe Pathé avec 60 000 entrées (163 000 avant l'arrivée de Pathé en 2013). **Les Cinéastes** ont accueilli 80 000 cinéphiles, soit une baisse de fréquentation de 15 %. **Le Royal**, cinéma de quartier (94 places), a connu une année moins bonne avec 11 807 entrées, soit 2000 de moins (O-F et M-L 12 et 13 janv.).

L'activité annuelle de l'hôpital du Mans s'est montée à 313 000 consultations, 100 000 hospitalisations, 90 690 passages aux urgences et 26 000 interventions chirurgicales. La maternité a enregistré les 2/3 des 5 525 naissances mancelles. Les travaux préparatoires à d'importants projets de modernisation ont débuté en 2015 (M-L, 16 janv.).

Bernadette Chirac est venue le 14 janvier inaugurer **la nouvelle Maison des adolescents** du 14 avenue du Général-de-Gaulle qui emploie une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes. La fondation *Pièces jaunes* qu'elle préside a financé ce projet à la hauteur de 424 895 euros, sur les 800 000 € qu'ont coûté l'achat et l'aménagement des 400 m^2 des locaux (M-L et O-F du 15 janv.).

Hébergé par le tribunal du Mans, le **bureau d'aide aux victimes d'infractions** (Bavi) est une association placée sous l'autorité du procureur de la République. Dix-huit bénévoles reçoivent des personnes victimes de toutes les sortes d'infractions pénales, depuis le dépôt de la plainte jusqu'au règlement complet de l'affaire (M-L, 18 janv.).

La ville du Mans compte **180 salons de coiffure** et **20 coiffeurs à domicile** (158 salons à Angers), soit un salon pour 800 habitants. Si le nombre de salariés a baissé depuis 20 ans, les chiffres d'affaires sont restés stables. Proximité, bien-être, mode, image de soi, font que les hommes et les femmes restent attachés à leur coiffeur (O-F, 19 janv.).

Gare SNCF. À partir du 1er février, le millier d'abonnés de la ligne TGV Le Mans-Paris ne pourra plus réserver ses billets en gare du Mans. Il faudra utiliser l'outil numérique, avec possibilité de prendre rendez-vous au guichet de la gare en appelant le 3635. On assiste à une suite de suppressions des postes de vente qui disparaissent les uns après les autres, à commencer par la fermeture des guichets gare-sud, puis des boutiques SNCF de **La Flèche** et de **La chapelle-Saint-Aubin** (Auchan) (M-L, 22 janv.).

Le **groupe américain Flowserve** (285 salariés), constructeur de pompes, conforte son installation sur le site d'**Arnage**. Pour développer de nouvelles lignes de production, il vient de s'installer sur 4 000 m^2 des 22 000 m^2 de la friche industrielle voisine de l'ancienne usine Philips fermée en 2009, et rachetée par la ville en 2012. Le groupe devrait embaucher 40 personnes (O-F, 26 janv.).

Interrompu durant plusieurs semaines, le chantier du **futur verger** a repris sur 2 000 m^2 de friche en surplomb du quai Louis-Blanc. En côté des cinq terrasses soutenues par des murs, il faut établir les fondations d'un escalier de bois, support d'un cheminement qui permettra de relier le quai à la partie haute du coteau, place Saint-Vincent. À l'automne prochain, le verger recevra ses pommiers et poiriers (M-L, 27 janv.).

Cinq ans après son implantation gare-sud, l'**ARAFER** (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) a pris la décision de transférer son activité le 1er février 2016 à Paris. Une vingtaine des cinquante salariés effectuaient la navette Paris-Le Mans chaque jour. Depuis son installation mancelle, nombre de ses cadres supérieurs manifestait leur hostilité à cette délocalisation décidée en 2009 par François Fillon alors premier ministre (O-F et M-L des 24 déc. et 27 janv.).

Installé au Technoparc du circuit des 24 H, le **technicampus de la SNCF** est ouvert depuis 2010. N'ayant jamais été inauguré, une visite officielle a été organisée le 27 janvier pour le faire connaître. Entre 200 et 250 agents de maintenance de la SNCF provenant de toute la France s'y forment chaque jour (M-L, 28 janv.).

Après dix-huit années de travaux qui ont rendu sa splendeur à l'**église du couvent de la Visitation**, un premier office y a été célébré le 28 janvier par Monseigneur Le Saux. Dans le cadre de l'année de la Miséricorde, l'évêque du Mans a dédié cette chapelle aux chrétiens d'Orient, en lien avec Mgr Gemayel, référent des Maronites de France (M-L et O-F, des 28 et 30 janv.).

Dans l'espace *galerie éphémère*, le journal Ouest-France nous transporte ***Sur les traces de Maxime Chaillou, peintre à découvrir***. Né au Mans le 9 juin 1912, typographe à l'imprimerie Monnoyer, puis attaché d'exploitation à la STAO, il décéda en 1995. Elève d'Hervé Mathé, il lui emprunta ses tonalités, en s'éprenant des mêmes motifs : Vieux Mans, campagne sarthoise et Bretagne (O-F, 30 janv.).

Les dix-huit mois accordés par le tribunal de commerce de Paris, pour retrouver un repreneur n'ont pas suffi. La **liquidation judiciaire d'Altia** a été prononcée le 1er février. Les 88 derniers salariés avaient quitté l'entreprise le 15 janvier.

Les deux restaurants sarthois classés **une étoile au guide Michelin**, ont conservé leur classement au sein de l'édition du guide 2016. Le restaurant **le Beaulieu** du Mans, est étoilé pour la quatorzième fois, il fait partie des 500 meilleures tables de France. **Le Moulin des Quatre Saisons** de La Flèche conserve cette étoile depuis 2014 (M-L et O-F, 2 fév.).

Ouvert en 2012, Le Mans n'aura bientôt plus le plus grand **Alinéa** de France. En raison d'un chiffre d'affaires insuffisant, la surface de vente sera revue à la baisse. Alinéa a émis le souhait d'abandonner 5 000 m^2 sur les 12 450 m^2, qu'il loue au groupe Desjouis aménageur du Parc manceau, en ne conservant que la partie centrale du bâtiment. Les 70 salariés ne semblent pas immédiatement menacés de licenciement, même s'il ne faut pas oublier l'arrivée en 2017 du géant Ikea (M-L et O-F, 5 fév.).

ACO. Des travaux sont en cours de réalisation sur le circuit. Un rond-point est installé au virage d'Arnage pour sécuriser le carrefour où passent 10 000 voitures par jour ; l'ancien virage restera utilisé au moment des 24 H (O-F, 20 janv.). Quatre nouveaux stands sont en construction pour porter le plateau des concurrents des 24 H de 56 à 60. L'ACO va souffler

ses 110 bougies en 2016. Du 3 au 7 février s'est tenue sur 1 300 m^2 une exposition au sein du *Salon Rétromobile* de Paris, dévoilant l'histoire et le patrimoine de l'ACO. Ce fut l'occasion d'annoncer l'éventuel rachat du Musée des 24 Heures et le programme de la 8e édition de *Le Mans Classic* qui s'étalerait sur trois jours les 8-9 et 10 juillet.

L'abattage des 38 platanes de l'avenue de la Libération a été réalisé durant la semaine du 8 au 12 février (facture de 200 000 € avec les travaux de réaménagement et de replantation). Le 24 août 2015, un platane s'était brutalement couché en travers de cette avenue abîmant deux voitures. Cet accident avait conduit à expertiser la santé des arbres pourris à la base et donc devenus dangereux, pour aboutir à une première coupe de huit d'entre eux (M-L et O-F 9-10 fév.).

Département-

Le **label *Petite cité de caractère*** fête son 20ème anniversaire. Les représentants des sept communes sarthoises labellisées (**Asnières-sur-Vègre, Parcé-sur-Sarthe, Luché-Pringé, Brûlon, Fresnay-sur-Sarthe, Montmirail et Saint-Calais**) se sont réunis à Saint-Calais le 28 novembre. **Vivoin** vient d'abandonner le label, par contre **Sillé-le-Guillaume** s'est porté candidat.

Accueil des jeunes enfants. Une vingtaine de tout-petits sont accueillis, sur décision judiciaire ou administrative, au sein de ***la pouponnière du Perquoi*** à Changé. Cet établissement de 26 places s'inscrit dans la politique départementale de protection de l'enfance et assure dans ce cadre un accueil d'urgence (M-L, 30 nov.).

Les 650 bénévoles des **Restos du Cœur de la Sarthe** ont distribué 712 549 repas en un an. Les inscriptions pour la campagne d'hiver ont augmenté de 8 %, dépassant les 6 000 personnes. La baisse du nombre des bénévoles et leur vieillissement inquiètent les dirigeants. La règlementation impose des normes d'hygiène et de sécurité identiques à celles d'une grande surface. Outre la nourriture, les Restos du Cœur proposent cafétéria, vestiaire, relais bébé, bibliothèque, crédit solidaire (M-L et O-F des 30 nov. et 2 déc.).

Coulaines abrite le siège du **pôle de protection** et de sécurité **du Crédit Agricole** (CTCAM) associé à son assureur dommages Pacifia. 60 000 clients sont protégés. Le site est le plus important du groupe avec un marché de la télésurveillance et de la téléassistance en pleine extension (M-L, 2 déc.).

La société ludoise **Zeppelin**, spécialisée dans la conception de bateaux pneumatiques semi-rigides a exposé son savoir-faire au Salon nautique de Paris. L'entreprise, qui emploie 17 salariés, produit une centaine d'unités par an et annonce un chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros (O-F, 5 déc.).

Le **pôle européen du cheval des Bouleries d'Yvré-l'Evêque** vient d'ouvrir dix mobil-home haut de gamme, d'une capacité de six places, pour accueillir les cavaliers sur le site durant les quarante week-ends de compétitions, (O-F, 7 déc.).

Les premiers locataires ont pris possession des 26 pavillons individuels du **lotissement de la Faucillette à La Flèche**, le 2 décembre. Cet ensemble construit par le groupe Eden, de La Rochelle a été confié à Sarthe Habitat. La Faucillette porte à 250 le nombre de logements individuels compris dans le parc de Sarthe Habitat à La Flèche (O-F, 7 déc.).

Après six mois de chômage technique, et d'importants travaux de modernisation, une quarantaine d'anciens salariés ont repris le travail à **l'usine Gastronome** de **Luché-Pringé**. Cette reprise d'activité va se faire de manière progressive. Trois équipes de 70 personnes vont se relayer pour tester l'organisation du travail. L'ensemble des 148 salariés réintégreront l'usine courant janvier (M-L et O-F, 9 déc.).

Depuis une loi de 2009, les **contrôles des arrêts de travail** effectués par une entreprise privée, telle que **Human Medical Control de Vibraye**, sont pris en compte par la Caisse primaire d'assurance-maladie. 170 000 arrêts sont reçus annuellement par la CPAM, et seulement 20 000 ont été contrôlés, faisant apparaître 8,2 % d'injustifiés (M-L, 8 déc.).

L'entreprise **Kalker-Garay** basée à **La Flèche** poursuit son développement avec l'ouverture le 11 décembre d'un nouveau bâtiment administratif et d'un laboratoire de recherche. Avec un chiffre d'affaires dépassant les 6 millions d'euros, cette société d'une cinquantaine de salariés conçoit des revêtements en céramique, résine et fibre de verre pour l'industrie chimique, sidérurgique et alimentaire (O-F, 11 déc.).

La **compagnie de danse baroque *l'Éventail*** basée à **Sablé** a fêté ses trente ans au centre culturel sabolien de l'Entracte, le 12 décembre. L'Éventail est la seule compagnie de danse baroque conventionnée par le ministère de la Culture depuis 2004.

Le 14 décembre 2005, **l'autoroute A28** était totalement mise en service avec l'ouverture du dernier tronçon vers Tours, après six années de blocage pour cause de sauvetage du scarabée pique-prune et de respect des procédures européennes. La mise en service de ce dernier tronçon donnait naissance à l'axe Calais-Bayonne, jonction entre l'Europe du nord et celle du sud sans passer par Paris (M-L et O-F, 12 et 13 déc.).

Elections régionales : le premier tour du 6 décembre a été marqué par une très forte abstention s'élevant à 54,77 % du corps électoral sarthois. Le Front National est arrivé en tête avec 29,67 % des voix, devant les listes LR-UDI 25,58 % et PS 24,19 %. À noter que, sur la ville du Mans, le PS recueille 34 % des suffrages devant le FN (31 %) et la liste LR-UDI (25,2 %).
Au second tour, le recul des abstentions (46, 6 %), a profité aux listes PS (35,66 %) et LR-UDI (35,46 %) qui devancent le FN (28,87 %). Au Mans le PS obtient 47,20 %, devant les listes LR-UDI (33,68 %) et FN (28,87 %).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal
(Impression : SASAS)